

# ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mars 2025

---

VISANT À HARMONISER LE MODE DE SCRUTIN AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES AFIN  
DE GARANTIR LA VITALITÉ DÉMOCRATIQUE, LA COHÉSION MUNICIPALE ET LA  
PARITÉ - (N° 1106)

## AMENDEMENT

N ° CL8

présenté par  
M. Nury

-----

### ARTICLE PREMIER

Retiré avant publication.